

ANNEXE 1 – CONSTRUCTIONS OU AMENAGEMENTS SUR FONCIER EXISTANT

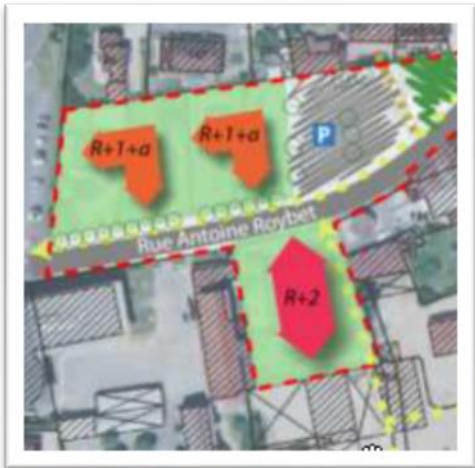
OAP 1 : IMPASSE COQUET



OAP 1 : CHEMIN DES GRANGES ET RUE DE L'ÉGALITÉ



OAP 2 : RUE ROYBET EN ARRIVANT VERS LA PLACE D'AZIEU (JEANNE D'ARC)



OAP 6 : ANGLE RUE MOURGUET ET RUE PASTEUR



OAP 7 : RUE GAMBETTA NORD



ESPACE RÉSERVÉ R21 EQUIPEMENT PUBLIC - VERS LA SALLE MARIUS BERLIET



VOIE RÉSERVÉE V30 ET ESPACE L6 – ENTRE RUE DE LA RÉPUBLIQUE ET CHEMIN DES GRANGES



ESPACE LOGEMENTS SOCIAUX L2 – RUE SALENGRO VERS L'ÉCOLE ANNE FRANCK



ESPACE POUR LOGEMENTS SOCIAUX L8 : RUE DUPONT, RUE CARNOT

